

▶ INFO EXPRESS

FORMATION - L'UPF propose un certificat en Droit médical

L'Université de Polynésie française a mis en place une formation en Droit médical. En 20 heures de cours, les inscrits découvriront les sources du Droit médical en Polynésie française, le monopole médical et le problème de l'exercice illégal de la médecine, les libertés médicales, la CPS et le conventionnement, l'Ordre des médecins en métropole et en Polynésie française, la responsabilité civile médicale, la responsabilité pénale et la responsabilité disciplinaire. Ils pourront ensuite approfondir cette formation par le Diplôme d'université "Droit médical" qui sera proposé début 2013. Cette formation concerne les médecins, pharmaciens, acteurs du secteur de la santé au sens large, les professionnels du droit qui ont à traiter de dossiers dans ce secteur, en Polynésie française. Assurés par le Pr. Antoine Leca, directeur du Centre de droit de la santé d'Aix-en-Provence, les cours auront lieu sur le campus les samedis 24 novembre, 1^{er} décembre et 8 décembre 2012. Frais de formation : 65 000 Fcfp.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 septembre

Pour toute information et pour s'inscrire : 803.877 ou directement sur formation-continue@upf. ■

BRONCHO-PNEUMOPATHIE - Une rando à la Fautaua le 6 octobre

La broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) est la quatrième cause de mortalité dans le monde. Ce fléau de la société est principalement produit par la consommation tabagique, principalement ici, en Polynésie française. Cette pathologie peut induire un handicap important avec une limitation fonctionnelle avec réduction de la marche. Certains patients peuvent être limités, car ils sont oxygénéodépendants (ils ont besoin d'un apport d'oxygène supplémentaire à l'oxygène qu'on respire dans l'air habituel). En revanche, ces patients sont loin d'être des handicapés et peuvent faire une vie relativement normale. Depuis trois ans, on sensibilise la population polynésienne à l'importance de cette maladie. Cette année, est organisée une randonnée à la Fautaua pour montrer de quoi ces personnes atteintes de BPCO sont capables dans une vie quotidienne, mais nous devons nous adapter à eux. Le rendez-vous est le samedi 6 octobre à 9 heures sur le parking de la vallée de la Fautaua. Cette randonnée est organisée avec l'aide de l'association Arata'i et l'Association polynésienne d'aide aux insuffisants respiratoires (Apari). Pour plus d'informations, contacter le Dr Pablo Ferrer au 725 650. ■

DON DU SANG - Le CTS a besoin de vos dons

Le centre de transfusion sanguine (CTS) a actuellement besoin de sang. Présentez-vous au 2e étage de l'hôpital de Taaoone du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30, le vendredi de 7h30 à 14h30. Le don du sang est basé sur le bénévolat, il est anonyme et non rémunéré. Les tests de dépistage des maladies transmises par le sang sont effectués de manière systématique sur chaque don. Mais le donneur remplit un questionnaire sur son état de santé et lors de l'entretien médical, la sincérité dans ses réponses aux questions posées est primordiale. La fréquence des dons est de six fois par an pour les hommes et de quatre fois pour les femmes et de 18 à 70 ans ; l'écart entre deux dons de sang total est de 56 jours. Une collation vous sera servie à l'issue du don. Tél. : 48.47.74. ou 48.46.97 si après le don vous présentez des signes d'infection. ■

CANCER - Des groupes de parole pour libérer les maux

Le comité polynésien de la Ligue contre le cancer propose des groupes de parole, de partage et d'entraide pour toutes les personnes concernées par le cancer (malades ou anciens malades, conjoints, proches et familles). Les groupes se réuniront de 9h à 11h30 à la mairie de Papeete (1^{er} étage), le jeudi 20 septembre ; et à l'hôpital de Afareaitu à Moorea le jeudi 27 septembre de 8h30 à 10h30. Ces rendez-vous sont animés par Sylvie Couraud, psychologue clinicienne. L'accès est gratuit, entièrement pris en charge la Ligue. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous faire connaître auprès de la psychologue en appelant le 28.40.66. ■

Chaque semaine, retrouvez notre rubrique santé dans la Dépêche Dimanche. Si vous souhaitez annoncer un événement, témoigner, contactez-nous au 46.43.42 ou à dimanche@ladepeche.pf

MOOREA - Un livret distribué au cycle 3 de Papetoi

Les élèves sensibilisés aux baleines



Douze milles exemplaires ont été imprimés, ils ont été distribués gratuitement aux élèves de Papetoi de cycle 3.

▶ En 3 points

■ Un livret pédagogique sur la baleine à bosse édité à 12 000 exemplaires sera distribué aux élèves du cycle 3 de Polynésie française.

■ Validé par des conseillers pédagogiques, il entre dans le cadre des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement menées par Te mana o te moana depuis 2004.

■ Les élèves de Papetoi ont été les premiers à découvrir cette publication riche en informations.

A lors que la saison des baleines bat son plein, l'association Te mana o te moana, avec pour partenaires Total Polynésie et l'observatoire des cétacés en Polynésie, a présenté aux élèves de

cycle 3 de Papetoi, un livret nouvellement édité sur les baleines à bosse. "Tohora, baleine à bosse, qui es-tu ?" est un outil pédagogique imprimé en couleur sur papier glacé et édité à 12 000 exemplaires ; 6 000 seront destinés aux écoles publiques et 5 000 pour le privé à raison d'un exemplaire par élève de CE2, CM1 et CM2. Le reste sera distribué dans les écoles des îles, moyennant un exemplaire par classe au titre d'un complément pédagogique destiné aux enseignants ; et à Te mana o te moana pour ses différentes actions éducatives menées en cours d'année dans les écoles.

Vie Jourdan, chargée pédagogique pour l'association de protection des cétacés, a présenté pour la première fois ce livret jeudi matin aux premiers élèves de Papetoi. Congu en adéquation avec le contenu des nouveaux programmes du primaire, ce livret a été validé par des conseillers pédagogiques et entre dans le cadre des actions de sen-

sibilisation à la protection de l'environnement menées par Te mana o te moana depuis 2004. Et tout particulièrement dans celui de la création en 2011 de l'observatoire des cétacés en Polynésie française. De par son contenu, l'élève apprendra ce qu'est un mammifère, les grands voyages des baleines à bosse, leur façon de se nourrir, leur anatomie avec des schémas explicatifs, leur reproduction, leurs comportements. Autre volet important, cet outil au rédactionnel très convivial présente les règles à suivre lorsque l'on observe une baleine depuis un bateau. Une fiche d'observation des cétacés est incluse dans le livret, elle pourra être envoyée à Te mana o te moana afin que l'association puisse compléter toutes ses données.

Ce livret concrétise par ailleurs la dizaine d'années d'existence du sanctuaire des mammifères marins en Polynésie française, officialisé le 13 mai 2002. ■

De notre correspondant
Jeannot Rey



Vie Jourdan, chargée pédagogique de Te mana o te moana, présente le livret aux élèves attentifs de Papetoi.

PAROLE À
Thierry Latrobe
Responsable Total
Polynésie
du réseau
stations-service



"En 2011, la fondation Total Polynésie a apporté son soutien à Te mana o te moana à travers l'observatoire des cétacés en Polynésie. Elle a souhaité poursuivre sa démarche et a décidé d'aider l'association de par la réalisation de ce livret. C'est une opération globale, puisque nous avons travaillé sur la création et avons financé l'impression. Parallèlement à cette sensibilisation auprès des élèves, nous avons monté une opération grand public par une animation faite dans nos stations-service qui vise, entre autres, au travers d'un jeu, la protection des cétacés par la distribution de prospectus".

Cécile Gaspar
Vétérinaire
de te mana
o te moana.



"Ce livret est un complément de notre programme lancé par l'association sur les mammifères marins avec notamment un volet pédagogique ciblé sur l'enseignement primaire. L'idée étant d'apporter des éléments sur la biologie de la baleine à bosse, les spécificités sur celles qui viennent en Polynésie, et de donner des éléments de protection et de conservation. Ce livret a, bien entendu, un lien avec le fait que les baleines viennent en Polynésie pendant six mois de l'année. Elles deviennent de plus en plus connues, puisqu'elles font désormais partie de tous touristiques. Nous souhaitons donc informer les enfants et faire en sorte que ces informations puissent être remontrées aux parents. Les baleines deviennent un attrait touristique, elles doivent être bien protégées. Il faut surtout faire en sorte que les tours organisés soient structurés de façon à éviter d'effrayer les cétacés, ce qui pourrait leur faire désertier les eaux polynésiennes du fait d'être harcelés".